



**Aux apprentis-es
Mécanicien.ne.s en maintenance
d'automobiles CFC 2^{ème} et
Mécatronicien.ne.s
d'automobiles CFC 2^{ème} – 3^{ème},
majeurs au 30 juin 2024
ainsi qu'à leurs parents**

Onex, le 3 octobre 2023

Concerne: Programme MobilAUTO - Stage professionnel en Suisse-alémanique ou au Tessin

Madame, Monsieur, Chers parents,
Chères et chers apprentis.es,

Le DIP reconduit sur l'année scolaire 2023-2024 la possibilité donnée aux apprentis.es **Mécanicien.ne.s en maintenance d'automobiles CFC 2^{ème} et Mécatroniciens.ne.s d'automobiles CFC 2^{ème} – 3^{ème}** majeurs au 30 juin 2024 d'effectuer un stage professionnel dans une entreprise **en Suisse-allemande ou au Tessin**.

Ce programme, appelé **MobilAUTO**, s'inscrit dans la volonté politique fédérale et cantonale de promouvoir la mobilité dans la formation professionnelle, afin que les apprentis.es:

- perfectionnent leur pratique métier dans un autre environnement professionnel
- améliorent leurs compétences linguistiques
- élargissent leurs réseaux professionnels au-delà du canton de Genève
- optimisent leur compétitivité sur le marché de l'emploi

Il est le fruit d'une synergie entre le Centre de formation professionnelle technique, Métiers de l'automobile, l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue, l'Unité transversale Echanges & Mobilité DIP et de partenariats privés du secteur de l'automobile.

Une séance d'information destinée aux apprentis-ies est prévue **le jeudi 16 novembre 2023 à 16h30** en salle de conférence du CFPT, 38 av. Louis-Bertrand, 1213 Petit-Lancy. Elle est ouverte à chacun.e ainsi à leurs parents.

Le stage professionnel se déroule sur 3 semaines, dès le 1 juillet 2024 sur la période estivale. L'apprenti.e sera intégré.e dans une entreprise de son secteur de formation et suivi.e sur place par un formateur.trice.

Les frais de séjour et de transport sont pris en charge dans le cadre d'une indemnité forfaitaire journalière.

Ce stage donnera lieu à une attestation que le-la jeune en formation pourra faire valoir dans son CV comme expérience et lui facilitera certainement l'accès au marché de l'emploi.

L'accès au programme est soumis à l'accord de l'école (apprentissage plein-temps) et de son entreprise formatrice (pour les apprentis.es en filière duale).

Nous vous encourageons vivement à participer à ce projet et vous rencontrerons très volontiers, le cas échéant, à la suite d'une inscription pour les détails de réalisation du programme.

Avec mes bien cordiaux messages.



Catherine Sonino
Attachée de direction DGES II
Responsable Unité transversale
EL&M DIP

Copie à:

M. Olivier CUJEAN, Directeur CFPT

M. Samuel REGUEIRO, Doyen CFPT

M. Urs BURGER, Directeur EMIL FREY SA, Agence Le Lignon et Vernets, Vice-Président UPSA Genève

Mme Natacha JUDA, Directrice du Conseil interprofessionnel pour la formation, OFPC

M. Steve KOLLY, Conseiller en formation, OFPC